Norme, usage, créativité (perspectives théoriques)

Cristina OBREJA
Université de Suceava
obreja.cristina@usv.ro

Abstract: In the present paper we are going to reveal some theoretical perspectives concerning the relationship between the linguistic norm, the creativity and the usage of the language. We are presenting some aspects regarding the permissiveness of the language system towards the new creations and innovations, the role of the norm in the linguistic creativity and its viability in the use.

Keywords: créativité, norme, usage, compétence linguistique.

1. Créativité et compétence linguistique

En partant de la distinction faite par Ferdinand de Saussure, qui considère *la langue* dans deux acceptions, celle en tant qu' acte de parole, et celle en tant que système abstrait de signes, et de la même différenciation faite par Wilhelm von Humboldt, qui considérait la langue sous deux aspects, en tant que *produit* (*er gon*) et en tant qu'acte de langage (*energeia*), nous pouvons consi dérer l'acte de parole comme un *acte de création* basé sur des principes et des normes préétablies par le système de la langue.

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

Nous partons dans nos affirmations des idées consacrées appartenant aux théoriciens de la langue et de la pensée (Noam Chomsky, Eugène Coseriu ou André Martinet).

En considérant la dichotomie saussurienne *langue*/*parole*, ainsi que celle humboldtienne *ergon*/*energeia*, Eugène Coseriu trouve trois niveaux du langage : *universel, historique* et *individuel*. Il considère que la langue n'existe que dans l'acte de parole, qui représente un acte individuel de création, car tout acte est singulier et ne ressemble qu'en partie aux actes produits antérieurement.

> *…il n'y a pas de* langues*, mais seulement des* actes linguistiques *d'expression et de communication, différents d'un individu à l'autre et différentes également chez le même individu, en fonction des circonstances. […] l'expression d'une intuition inédite et unique, l'acte linguistique est un acte de création, un acte singulier qui ne reproduit pas avec précision aucun acte linguistique antérieur et qui, seulement par les limites qui lui impose la nécessité d'intercommunication sociale, «ressemble» aux actes linguistiques antérieurs.*[1]

Selon Eugène Coseriu, l'activité linguistique suppose des techniques et des compétences discursives[2] qui sont subsidiaires à la créativité. Parler signifie participer activement au développement du langage et implicitement à l'évolution de la langue. Le langage ne représente pas une prise de position passive par rapport aux formes préétablies dans la langue, mais un choix de certaines formes parmi une multitude d'autres formes existantes (ou non) dans la langue.

> [Le langage] *ne reste pas dans le cadre de la réceptivité purement contemplative, il n'est pas une simple prise de contact passive, une acception inerte de la réalité, mais une création continue de la langue*

[1] Eugeniu Coseriu, 1995, *Introducere în lingvistică*, Editura Echinox, Cluj, p. 26 (n. trad.).

[2] «La *compétence linguistique* c'est ce qui permet à tout *locuteur natif* d'une langue donnée de générer un nombre d'énoncés *infini* à partir d'un nombre fini d'unités, c'est-à-dire d'énoncer et de comprendre spontanément un nombre infini de phrases qu'il n'a jamais prononcées ou entendues auparavant. C'est la règle de récursivité qui confère au langage sa créativité.» (Marina Yaguello, 1981, *Alice au pays du langage. Pour comprendre la linguistique*, Éditions du Seuil, Paris, p. 132).

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

[…]. Tout nouvel acte linguistique correspond à des intentions et des situations à chaque fois inédites, lui-même étant par conséquent inédit: c'est au fond un acte de création.[3]

Le sujet parlant s'implique subjectivement dans son acte linguistique par sa capacité de transformer l'usage dans un acte novateur. À partir des formes préétablies qu'il garde dans la mémoire, le sujet parlant intervient dans ces formes pour recréer son univers linguistique qui lui est spécifique. C'est par la mise en scène de sa réalité que le locuteur réussit à reconstruire des sens et des significations, tout en renouvelant l'acte discursif.

L'individu crée ses actes linguistiques d'après les modèles qu'il garde dans sa mémoire, autrement dit, il recrée les actes linguistiques antérieurement expérimentées et, en les recréant il les modifie dans une certaine mesure dans leur forme ou dans leur contenu ou également dans les deux aspects. [4]

Tout acte d'énonciation, considéré en tant qu'acte discursif, suppose une *activité métalinguistique* qui renvoie à un code commun à tous les locuteurs. C'est la connaissance du code qui assure l'intercompréhension entre les participants à l'échange verbal. Marina Yaguello considère la créativité linguistique aux termes de *jeu*, dont les règles assurent le fonctionnement interne. Le système de la langue lui-même implique la permissivité autorisée par les règles normalisatrices.

L'acte créatif discursif relève de la compétence linguistique des sujets parlants, ainsi que de la *fonction poétique* du langage, à laquelle Marina Yaguello rattache une fonction *ludique* (reconnaissable dans des jeux de mots et jeux de sens, dans des effets d'ambiguïté sémantique ou par des similitudes phoniques ou graphiques ou sémantiques, et qui a un effet facétieux[5]).

[3] Eugeniu Coseriu, 2000-2001, «Creația metaforică în limbaj» in *Dacoromania*, serie nouă, IV, Cluj-Napoca, p. 21 (n. trad.).

[4] Eugeniu Coseriu, 1995, *op. cit.*, p. 30 (n. trad.).

[5] Zamfira Mihail, Maria Osiac, 2006, *Lingvistică generală şi aplicată,* deuxième édition, Editura Fundației România de Mâine, p. 52.

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

> *Il est un domaine où cette activité métalinguistique se révèle tout particulièrement, c'est celui du* jeu *; jeu de mots, jeu sur les mots, jeu avec les mots, jeu verbal sous toutes ses formes (...), bref toutes ces manifestations de la parole qui témoignent chez les locuteurs d'une linguistique innée, intuitive, car jouer suppose qu'on connaisse les règles et le moyen de les tourner en exploitant l'ambiguïté qui caractérise les langues naturelles, ainsi que la créativité qu'elles autorisent*.[6]

L'idée de créativité est donc associée à tout acte de parole qui se produit en toute liberté d'expression et de conscience. C'est un acte individuel destiné à l'affirmation de *soi* et d'*autrui* qui se réalise dans des contextes de communication liés à des situations de discours où le locuteur intervient pour affirmer le monde.

> *Produire un seul acte de parole, c'est utiliser le langage dans tout son potentiel de créativité et de liberté (...) tout en affirmant son* moi *et* l'autre *et en posant une situation de discours dans un contexte parmi les milles autres tissées en réseau.*[7]

André Martinet adhère à la même idée, en considérant l'usage comme un moyen dynamique de renouvellement de la langue. En partant de l'idée de l'évolution de la langue en synchronie, André Martinet, avance le concept de *synchronie dynamique*, conformément auquel la langue se trouve dans un perpétuel processus de changement et de renouvellement. L'acte de parole est définit comme une activité dynamique et créatrice qui se manifeste différemment à chaque usage. La langue n'est considérée qu'en tant que matière brute nécessaire pour la recréation de la langue dans l'acte de la parole, qui se manifeste de manière distincte pour chaque usager en partie.

L'idée de créativité dans le langage est directement liée au concept d'*Imaginaire linguistique*, en tant que «rapport de la langue à la pensée et à la création» car «au centre de toute activité

[6] Marina Yaguello, 1981, *op. cit.*, p.13.

[7] Vasile Dospinescu, 2009, «L'homme, les signes et la connaissance ou le langage miroir de l'univers», in *Limbaje şi Comunicare X_I – Creativitate, semanticitate, alteritate*, Casa Editorială Demiurg, Iaşi, pp. 84-90.

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

de pensée et de toute formulation langagière se situe l'imagination, spéculative ou créative, qui en est l'élément dynamisant»[8].

Ayant en vue ces idées, nous voulons définir *la créativité* dans ses acceptions multiples, tant celles qui considèrent le langage comme l'activité de production langagière, que celles qui concernent le discours (en tant que forme de prestige du langage).

Le dictionnaire *Larousse* définit *la créativité* comme l'«aspect de la compétence linguistique représentant l'aptitude de tout sujet parlant une langue à comprendre et à émettre un nombre indéfini de phrases qu'il n'a jamais entendues auparavant et dont les règles (en nombre fini) d'une grammaire générative sont censées rendre compte»[9]. La créativité est donc considérée dans son acception de compétence linguistique, basée sur les principes normatifs du système de la langue, ainsi que sur les compétences cognitives des sujets parlants, qui implique la compréhension et la production d'un nombre infini d'énoncés à partir d'un nombre fini d'éléments (idée soulignée aussi par Dominique Maingueneau et Eugène Coseriu).

La créativité ne représente pas un sous-domaine de la linguistique. Le *Dictionnaire des sciences du langage* l'enregistre comme appartenant au domaine de la philosophie du langage. La définition donnée par ce dictionnaire renvoie non seulement à la propriété langagière de produire et de comprendre un nombre infini de phrases grammaticales dans une langue donnée, mais elle inclut l'idée de langue naturelle qui concerne un locuteur natif, maitrisant les structures formelles de sa langue maternelle. L'idée de créativité dans le langage se rapporte aux principes de la grammaire générative et sur la distinction entre compétence et performance, impliquant les théories développées par Noam Chomsky. Elle est associée à la cognition et à l'imaginaire des sujets, étant considéré comme *l'attribut du langage* lui-même.

[8] Musanji Ngalasso-Mwatha (sous la dir. de), 2010, *L'imaginaire linguistique dans les discours littéraire, politiques et médiatiques en Afrique*, Presse Universitaires de Bordeaux, Pessac, p.16.

[9] Dictionnaire *Larousse* en ligne.

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

La créativité prise en ce sens n'est pas toujours quelque chose de très clair. Il est arrivé à Chomsky de l'identifier au fait que les phrases soient engendrées par des algorithmes qui n'en limitent pas la longueur. Il semble que l'apport technique central du modèle génératif, à savoir l'usage des règles récursives de réécriture, conduise les tenants de ce modèle à surestimer précisément ce que cet apport technique permet de formaliser: l'engendrement d'un nombre infini de chaines nouvelles à partir d'un petit stock d'éléments de départ? Cela les conduit à minimiser tout ce qui, dans le langage, n'aurait pas son foyer dans cette propriété de «créativité».[10]

La créativité linguistique implique donc un sujet parlant «valide», c'est-à-dire, un locuteur compétent du point de vue de sa capacité cognitive et référentielle, dont les connaissances, conformes au fonctionnement du système de la langue, doivent engendrer l'authenticité de la norme et de l'usage. Toutefois, il ne s'agit pas d'un locuteur forcément natif, puisque le bilinguisme ou le multilinguisme permet la transposition dans une langue des connaissances de l'autre, tout en gardant l'authenticité formative de la norme, sachant qu'en tant que systèmes compactes, «comme dans un grand mouvement brownien, les langues voisinent, se frottent les unes aux autres, s'empruntent mutuellement des mots, s'influencent ou s'opposent. Elles sont à la fois en contact et en conflit»[11]. Cette idée est renforcée par l'existence des mêmes normes spécifiques dans plusieurs langues, ce qui implique une normativité universelle, applicable à plusieurs systèmes linguistiques différents.

Faire l'usage de la langue ne représente pas donc une reprise des formes préexistantes dans la langue, puisque le discours n'est pas une simple séquence de phrases préétablies, mais une mise en forme de ces éléments linguistiques, conformément à la conscience et à la performance des locuteurs. Le discours représente la création de chaque usager en partie, conformément à ses imaginaires et à ses compétences linguistiques. La créativité linguis-

[10] Auroux *apud* Franck Neveu, 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, Paris, p. 88.

[11] Louis-Jean Calvet, 2011, *Il était une fois 7000 langues*, Fayard, Mesnil sur l'Estrée, p. 8.

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

tique suppose donc une corrélation entre l'usager et son usage et entre la créativité et la norme linguistique.

Par conséquent, nous identifions deux niveaux de créativité, l'une qui vise la langue et l'autre qui vise le discours. En ce qui concerne le premier niveau, le système de la langue implique des moyens internes de composition (nommés aussi «morphologie dérivationnelle» qui permettent la composition de nouveaux mots à partir des éléments morphologiques et lexicales existants dans la langue), ou il reste ouvert pour les adoptions externes (ce qui est généralement nommée *emprunt* ou «mots voyageurs»[12]). Pour le deuxième niveau, nous considérons le discours comme l'aspect suprême de la création dans le langage, car celui-ci implique à la fois, la norme, l'usage et l'expressivité, l'imaginaire et ses correspondants cognitifs, les attitudes du locuteur vers le monde et vers le langage. La créativité discursive représente, en termes généraux, tous les moyens techniques et imaginatifs du locuteur concernant la combinaison des mots, afin de produire des énoncés inédits et innovateurs qui expriment ses sentiments, ses pensées et ses émotions (négatives ou positives) et qui transmettent autant de sentiments et d'émotions chez le destinataire. Il s'agit d'un discours fécond dont le but est souvent de *choquer* linguistiquement.

2.Norme, créativité et usage - un rapport interchangeable

La créativité n'est pas définie seulement aux termes de compétence linguistique qui consiste dans la production des phrases à partir d'éléments déjà constitués dans la langue et qui se (re)constituent à chaque usage, mais aussi par le rapport à la norme. Le sujet parlant a souvent une attitude normative envers ses créations

[12] Calvet considère que le terme «emprunt» est mal choisi car ce qui est généralement emprunté est restitué. Or ce n'est pas le cas pour les mots étrangers qui entrent dans une langue de contact et qui, de règle générale, se fixent dans la «langue accueillante», en gardant les traces et les traits d'origine, raison pour laquelle Calvet propose le syntagme «mots voyageurs», plus approprié à son avis pour la réalité linguistique à laquelle les concepts font référence (*Ibidem*, p.113).

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

discursives, justement par le prestige offert aux normes par les institutions sociales en cause, forcément par l'enseignement.

> *C'est le sujet parlant qui, usant de sa compétence, décide que telle ou telle phrase est ou non grammaticale, s'appuyant implicitement sur une norme. Or cette norme n'est-elle pas influencée par des facteurs sociaux, ne s'appuie-t-elle pas en partie sur des institutions prescriptives telles que l'école?* [13]

Il s'agit, toutefois, dans le cas des créations discursives, d'un triple rapport établi entre la norme et la créativité, entre l'usager et ses productions discursives, ainsi qu'entre l'usage et les instances normatives.

L'idée de créativité dans le langage s'appuie sur les conceptions nouvelles concernant la dynamique de la langue, idée qui s'oppose au purisme induit par un usage « correcte ». La création langagière rend compte du caractère évolutif de la langue, autant à travers les époques, qu'en synchronie, raison pour laquelle, dans les nouvelles perspectives de recherche de la langue et de son fonctionnement, il ne s'agit plus d'une «servile obéissance à une norme immuable, ni de se lamenter sur la pureté perdue d'une langue que tout changement pervertirait»[14], mais d'une relation inégale et instable qui se crée entre la norme et les usages.

Le *Dictionnaire de linguistique* distingue deux types de créativité, «la première consistant dans des variations individuelles dont l'accumulation peut modifier le système des règles *(créativité qui change les règles),* la seconde consistant à produire des phrases nouvelles au moyen des règles récursives de la grammaire *(créativité gouvernée par les règles)*; la première dépend de la performance, ou parole, la seconde de la compétence, ou langue»[15]. La créativité dans le langage se manifeste donc soit à l'intérieur des normes déjà constituées dans le système de la langue,

[13] Marina Yaguello, 1981, *op. cit.*, p. 149.

[14] Alain Bentolila, 2010, *Parle à ceux que tu n'aimes pas. Le défi de Babel*, Odile Jacob, Paris, p. 20.

[15] Jean Dubois *et alii*, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, deuxième édition, Larousse, Paris, p. 126.

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

soit en dépit des normes, cas où la fréquence dans l'usage peut aller jusqu'à modifier les normes. Les restrictions normatives, la permissivité du système de la langue, ainsi que les déviations par rapport aux normes imposées peuvent créer des situations de discours inédit, comme c'est, souvent, le propre de la poésie.

> *Chacun a le droit de créer un univers de sens ou de non-sens. La violation des règles de la syntaxe e de la sémantique, c'est justement ce qui donne naissance à la poésie, c'est-à-dire à une déviance par rapport à une normalité culturelle et sociale. L'aptitude à violer les règles s'inscrit tout autant dans la compétence que les règles elles-mêmes.* [16]

Toutefois, il s'agit dans la plupart des cas de discours poétique et métaphorique, d'une déviation volontaire et recherchée, qui s'appuie sur les aptitudes et les compétences linguistiques d'un locuteur instruit et stable du point de vue de ses connaissances du fonctionnement du système et de ses normes.

Les deux concepts, celui de norme et celui de créativité sont d'autant plus discutables, dans la mesure où les instances normatives invoquent la stabilité du système et le figement des usages dans une forme prescriptive «pure» ou «littéraire». En fait, les deux termes comportent des traits subjectifs, en fonction du point de vue des instances langagières. Les académiciens proposent les règles, les linguistes les expliquent, les usagers se rapportent à elles dans leurs productions discursives ou les ignorent. Les créations sont des produits de l'usage qui peuvent ne pas s'inscrire dans la normativité.

Noam Chomsky, Dominique Maingueneau et Eugène Coseriu ont traité la norme linguistique en fonction du rapport qui s'établit entre l'usager et l'usage de la langue. Eugène Coseriu considère la norme dans son fonctionnement pratique, à partir de laquelle le système de la langue s'établit (tout seul ou à l'aide d'une instance normative). La norme implique le système, dans

[16] Marina Yaguello, 1981, *op. cit.*, p.149.

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

un rapport d'inclusion, puisque celui-ci est moins ample que la norme[17] (Tableau n° 1).

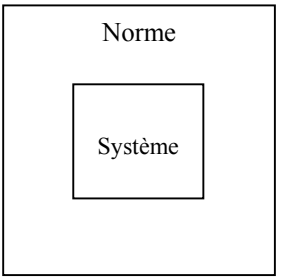


Tableau n° 1. Rapport d'inclusion entre *norme* et *système* (Coseriu)

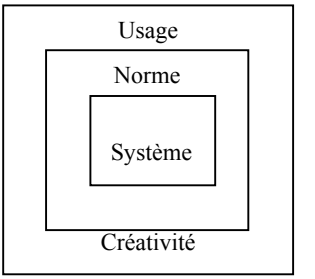


Tableau n° 2. Rapport d'inclusion entre les diverses strates de la langue

À partir de ce rapport nous pouvons établir la relation entre la norme et la créativité, en fonction de la strate de l'usage (Tableau n° 2). La créativité est relative à l'usage, raison pour laquelle les deux se retrouvent dans la même strate de la langue. D'un autre point de vue, l'usage peut être considéré dans deux perspectives: 1. en tant que *discours attendu* (l'emploi de certaines formes linguistiques qui, de règle générale, demandent certaines formes plus ou moins fixées dans l'usage, à partir des formes antérieures de discours, déjà consacrées dans la langue), et 2. en tant que *discours inattendu* (ou le *choc linguistique* – l'usage des formes inattendues qui provoquent des situations inédites de discours et qui ne se retrouvent pas parmi les coutumes linguistiques – d'où fait partie la *créativité*).

D'autre part, Eugène Coseriu considère le système de la langue dans deux acceptions: en tant que formes *réalisée* et en tant que formes *réalisables*. Les formes *réalisées* représentent le système proprement dit, vérifiable, à un moment donné (à partir des éléments préétablis dans des dictionnaires et des grammaires) et qui existent dans la tradition (au niveau concret), tandis que la

[17] Eugeniu Coseriu, 2000, *Lecţii de lingvistică generală*, traduction de l'espagnol par Eugenia Bojoga, Editura ARC, Chişinău, p. 281 et suivantes.

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

forme *réalisable* engendre toutes les formes possibles, réalisables, à partir de ce système même (au niveau virtuel). Selon Eugène Coseriu le système est ouvert et permissif, en vertu de ces règles et oppositions impliquées par l'usage. Par son fonctionnement interne, la langue permet la composition de nouveaux mots (autant que de nouveaux syntagmes, phrases, énoncés, textes, discours), à partir des éléments préétablis, communs à tous les locuteurs et à l'aide des méthodes approuvées par la norme linguistique. Cela n'empêche pas les usagers de choisir parmi la multitude d'éléments données dans une langue ou une autre, des moyens de composition et de création inédites ou de les mélanger en dehors de la langue d'origine, afin de créer des moyens d'expressivité linguistique (fait remarqué dans les communautés bilingues ou plurilingues). Marina Yaguello considère que ces éléments de composition représentent des «stocks de morphèmes disponibles»[18] qui n'attendent que d'être récupérés afin de créer des nouveaux concepts. Ces nouvelles créations s'inscrivent dans la norme communicationnelle, puisque les usagers maîtrisant la langue sont capables, à partir de leur compétence linguistique, de saisir le signifiant et le signifié. Il existe pour chaque mot autant de dérivés que de morphèmes permettant la composition dans une langue donnée. Eugène Coseriu donne un exemple de la langue italienne pour rendre compte de la diversité de possibilités d'expression à partir d'un mot existant dans la langue et dérivé à partir des affixes approuvés par la norme et qui correspondent au système de la langue italienne. Les mots ainsi créés n'existent pas dans la norme quoiqu'ils soient approuvés par la norme (les mots étant conçus conformément aux règles spécifiques de la langue en cause), ni dans le système réel (usage traditionnel), mais dans celui virtuel. Pour que les mots ainsi réalisés entrent dans le système de la langue et dans la norme, il est nécessaire qu'ils soient repris et reproduits par d'autres usagers, de manière à leur constituer une tradition dans l'usage. Si, par contre, les mots ne seront pas réutilisés, ils risquent de se perdre, leur existence devenant

[18] Marina Yaguello, 1981, *op. cit.*, p. 66.

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

ainsi éphémère, car c'est à partir de leur fréquence que les mots sont consignés par les instances normatives en tant que partie intégrante du système de la langue. Cela ne signifie pas pour autant que les mots éphémères ne font pas partie du système de la langue, puisqu'ils restent à tout moment dans le plan du *réalisable* et donc dans la virtualité du possible.

Eugène Coseriu remarque la contradiction entre les affirmations de Saussure concernant les signes linguistiques. La modification des signes et l'arbitraire du choix des éléments linguistiques nécessaire à la communication ne sont pas exclusivement validés et dépendent de la communauté linguistique. Même si le système de la langue est permissif, les usagers respectent les normes existant dans le cadre de la même communauté, n'y intervenant que de façon sporadique et seulement là où le changement n'est pas nuisible à l'intercompréhension. Eugène Coseriu contredit Saussure qui affirmait que le signe ne peut pas être modifié par l'usager puisqu'il lui est imposé, mais il peut le modifier, en y intervenant de manière créative et en changeant les règles. En fait, la nature du signe linguistique réside dans la spécificité dynamique du système de la langue qui n'est pas un système clos. Les usagers doivent se soumettre aux règles imposées par la norme, au cas contraire ils risquent de ne pas se faire comprendre. D'autre part, ils peuvent intervenir à l'intérieur du système, en se créant des signes propres, puisque le choix des mots n'est jamais arbitraire.

> *Dans les actes linguistiques individuels il existe toujours une partie d'invention personnelle, mais l'invention ne peut pas dépasser certaines limites et doit être acceptée par l'environnement où elle est produite. Les actes linguistiques inédits qui s'éloignent des modèles existant dans le système traditionnel doivent respecter certaines normes du système et, pour se répandre et devenir à leur tour des éléments du système, ils doivent être acceptés par la communauté.* [19]

L'usage est, par conséquent, celui qui valide les créations.

Il existe au niveau de l'usage une sorte de résistance par rapport aux nouvelles créations. Les sujets parlants peuvent re-

[19] Eugeniu Coseriu, 1995, *op. cit.*, p. 66 (n. trad.).

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

jeter ou accepter les nouvelles formes, en fonction des besoins expressifs. Il existe de même une résistance au niveau de la norme, mais elle reste ouverte au changement si les nouvelles formes se généralisent. À ce niveau interviennent également l'économie du langage, le degré d'expressivité et la ressemblance phonétique ou sémantique avec d'autres mots appartenant à la langue ou semblables à des termes des langues voisines retrouvées en contact. Ainsi, les mots les plus courts sont plus susceptibles à la reprise et à la réutilisation par les autres usagers, que ceux qui ont une longueur plus importante. De même pour les termes plus expressifs, que pour ceux dont la forme et le sens sont facilement retenus, soit par ressemblance interne, soit par similitude avec des termes ou expressions étrangères. Dans le *Dictionnaire orthographique, orthoépique et morphologique de la langue roumaine* (abrégée DOOM), le choix des formes considérées «correctes» et donc normatives est généralement basé sur la fréquence dans l'usage d'une forme au détriment de l'autre, même si cette forme se retrouve en dehors de la norme. Dans la plupart des cas où il y a plusieurs formes du même mot dans l'usage, elles sont toutes enregistrées dans les dictionnaires, mais seulement une d'elles est suggérée comme normative. Les auteurs du DOOM proposent (là où ils peuvent proposer) les formes les plus appropriées, car souvent, la norme devient aberrante pour un usager dont la forme ne lui est pas propre, tout comme aberrant est pour les linguistes l'usage des formes qui ne respectent pas la norme ou les formes imposées par la norme. Ainsi, la forme du pluriel «atari» enregistrée dans le MDA (*Micul dicționar academic*) comme désuet, mais qui coexiste dans l'usage à côté de la forme «atare», enregistrée par certains dictionnaires comme étant invariable, est considérée, selon Ioana Vintilă-Rădulescu, comme une déviation de la norme qui a été fixée par le DOOM en 1982. D'autre part, dans la forme «atari» il peut s'agir soit d'une récréation du pluriel désuet, soit d'une «ressuscitation» d'une situation plus ancienne[20].

[20] Ioana Vintilă-Rădulescu, 2002, «Unele inovații ale limbii române con-

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

Il y a, dans la constitution de la norme, une base qui peut être récupérée à partir de la fréquence dans l'usage. D'autre part, il existe chez la plupart des sujets parlants une attitude prescriptive et un rapport d'indépendance avec la norme, visible également au niveau des innovations[21] linguistiques.

Toutefois, entre les instances normatives et l'usage créatif il y a un décalage de point de vue et de référence. Si au niveau de l'usage, la langue trouve l'expression vive et dynamique, en tant que représentation créative des sentiments et des pensées des locuteurs, les instances normatives doivent enregistrer les actes de langage et les processus de création, sans y intervenir. Pourtant, une de ces instances normatives est l'enseignement, qui manifeste une résistance accrue au changement. Selon Govind Chandra Pande, il s'agit d'un «jeu de forces» entre la norme et l'usage, qui stabilise le système de la langue, en freinant ainsi le changement.

> *...si le langage est sujet à un changement constant provoqué par des forces d'ordre interne aussi bien qu'externes, il est également soumis à des forces analogues qui tendent à le stabiliser. Le jeu de ces forces opposées fait régner une diversité considérable dans l'allure, la forme et l'extension du changement qui affecte des langues différentes en des lieux et en des âges différents.* [22]

temporane şi ediția a II-a a DOOM-ului», Actes du Colloque *Aspects de la dynamique de la langue roumaine actuelle*, 27-28 novembre 2002, p. 9.

[21] Theodor Hristea a identifié deux types d'innovations: *positives* et *négatives*. *Les innovations positives* sont basées sur des déviations par rapport aux normes préétablies, mais qui aident à éliminer les «déficits du système linguistique, consistant dans des irrégularités, lacunes ou homonymies intolérables» même si ces «erreurs» étaient intégrées dans la norme. Ces innovations positivent «contribuent à l'uniformisation, à la systématisation et à la simplification du système» (Hristea in Ioana Vintilă-Rădulescu, 2002). Il s'agit de la *rénormalisation* du système par l'élimination des éléments considérés «impropres». Par contre, les *innovations négatives* sont dépourvues de toute justification systémique et ne contribuent pas à l'élimination des «imperfections» de la langue, mais à sa dégradation (nommée par Hristea «involution linguistique» (*Ibidem*).

[22] Govind Chandra Pande, 1966, «Vie et mort des langues», in Émile Benveniste *et alii*., *Problèmes du langage*, Éditions Gallimard, Paris, pp.197-214.

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

N'étant pas unidirectionnel, le changement se produit également grâce à des instances culturelles et historiques. Les affirmations de Govind Chandra Pande concernant la stabilité de la langue grâce à sa large diffusion à l'aide de l'enseignement, qui devraient freiner le changement sont contredites par ses propres idées. Tant que la langue est vivante et «fleurissante», son évolution ne peut pas être freinée, car l'usage n'est pas figé dans des normes immobiles, mais il est soumis au processus de transformation grâce à sa diffusion continue.

> *Les langues ne sont jamais soumises à un processus de changement unidirectionnel et infini apparenté à la destinée humaine, et il faut se garder de les concevoir sur le modèle de processus organiques auxquels leur constitution interne imposerait une courbe comportant évolution, vieillissement et mort. Pas plus qu'elles ne descendent une pente, à la manière de systèmes mécaniques perdant de l'énergie et gagnés progressivement par le désordre. Si les langues évoluent, c'est par l'action de facteurs d'ordre historique et culturel, en fonction de ce que tolère leur nature phonétique et structurelle. Un système d'éducation sain et largement diffusé a pour effet de mettre un frein au changement; et une langue continue à vivre et à fleurir aussi longtemps que ceux qui la parlent continuent à la parler et en sont fiers.*[23]

Par conséquent, nous pouvons considérer les strates de la langue (délimités dans le Tableau n° 2), dans un rapport d'interdépendance et d'influence réciproque. Au niveau virtuel, auquel faisait référence Eugène Coseriu, nous pouvons même effacer les lignes qui les séparent, puisqu'il n'y a pas de limite exacte et parfaite entre les composantes de la langue, toutes étant subsidiaires à l'usage. Entre la norme et la créativité il y a un rapport de conséquence, la créativité étant plus vaste que la norme sur laquelle elle a une influence directe. La créativité dans l'usage a même un rôle déterminant dans la dynamique de la norme.

Dans ses recherches concernant la norme et la dynamique linguistique Anne-Marie Houdebine s'appuie sur l'idée que le système de la langue et la norme ne fonctionnent pas comme des règles d'imposition auxquelles le sujet parlant doit obéir aveu-

[23] *Ibidem*.

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

glement, bien au contraire, le statut de fonctionnement de la langue offre aux usagers les moyens pour y intervenir de manière créative. Anne-Marie Houdebine considère que ce sont d'autres éléments, extérieurs à la langue, qui ne permettraient pas que les usagers se manifestent de manière créative dans leurs discours, s'agissant de la prescriptivité et de la légitimation des discours de prestige, auxquels les sujets parlants se rapportent.

> *...une langue vivante, à la parole vive, parle le monde se renouvelant. Aussi elle ne soumet pas ses sujets à de telles prescriptions même si certaines règles (systémiques) s'imposent. Au contraire, elle favorise les innovations. Elle permet aux paroles de se déployer, d'utiliser les potentialités inscrites dans sa structure pour inventer des mots nouveaux, modifier les sens anciens (utilisation de l'arbitraire Sé/Sa), pour refléter les réalités nouvelles tout en transmettant encore les anciennes représentations, reflet des permanences culturelles ou des résistances idéologiques. L'interdit pesant sur la créativité linguistique, sur la diversité des usages, ne provient pas du fonctionnement interne, systémique de la structure linguistique (des normes systémiques), mais de sa légitimation sociale, des idées qu'on se fait de la langue, des normes prescriptives*. [24]

3. En guise de conclusions

Par conséquent, entre les concepts de *norme* et de *créativité* il y a un rapport de complémentarité et de réciprocité, les deux étant validés par l'usage. Ainsi, la structure interne d'une langue permet à ses usagers de reconstruire les mots en fonctions de ses signifiés et de se mouler sur la nécessité expressive des sujets parlants.

Ce n'est pas en étant créatifs qu'on détruit le système de fonctionnement interne d'une langue, mais c'est justement la créativité qui vient rendre à la norme son statut interne, tout en marquant la nature dynamique de la langue. En s'appuyant sur la norme, la créativité linguistique pèse sur une systémique structurelle, en contribuant au renouvellement continuel de la langue. La créativité n'est qu'un trait spécifique de la langue, issu d'une nécessité d'expression et garantit un certain effet stylistique.

[24] Anne-Marie Houdebine-Gravaud, 1988, *Langue et imaginaire: le français aujourd'hui*, présentation dans le cadre du salon de Genève, pp. 3-4.

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

Bibliographie

ARDELEANU, Sanda-Maria, 2007, «Innover, inventer, transgresser – une affaire du locuteur de journaux», in *Limbaje şi Comunicare*, IX, partea a doua, Editura Universităţii Suceava, pp.118-125.

ARDELEANU, Sanda-Maria, 2004, «La Langue entre Norme et Loi», in *Opera Romanica*, Editio Universitas Bohemica Meridionalis, Bohemo Budviciucm, pp.142-151.

BENTOLILA, Alain, 2010, *Parle à ceux que tu n'aimes pas. Le défi de Babel*, Odile Jacob, Paris.

CALVET, Louis-Jean, 2011, *Il était une fois 7000 langues*, Fayard, Mesnil sur l'Estrée.

BENVENISTE, Émile, CHOMSKY, Noam, JAKOBSON, Roman, MARTINET, André *et alii*., 1966, *Problèmes du langage*, Éditions Gallimard, Paris.

CHOMSKY, Noam, 1986, *Knowledge of language*. *Its nature, origin and use*, Praeger, London.

COROI, Ioana-Crina, 2013, «La créativité – perspectives conceptuelles et contextuelles», in *Anadiss* n° 15, Editura Universităţii Suceava, pp. 82-88.

COŞERIU, Eugeniu, 2004, *Teoria limbajului şi lingvistică generală. Cinci studii*, édition en roumain par Nicolae Saramandu, Editura Enciclopedică, Bucureşti.

COŞERIU, Eugeniu, 2000, *Lecţii de lingvistică generală*, traduction de l'espagnol par Eugenia Bojoga, Editura ARC, Chişinău.

COSERIU, Eugenio, 1995, *Introducere în lingvistică*, traduit de l'espagnol par Elena Ardeleanu et Eugenia Bojoga, Editura Echinox, Cluj.

COŞERIU, Eugeniu, 2000-2001, «Creaţia metaforică în limbaj», in *Daco-romania*, serie nouă, IV, Cluj-Napoca, pp.15-37.

DOSPINESCU, Vasile, 2009, «L'homme, les signes et la connaissance ou le langage miroir de l'univers», in *Limbaje şi Comunicare* X_1 *– Creativitate, semanticitate, alteritate*, Casa Editorială Demiurg, Iaşi, pp. 84-90.

DUBOIS, Jean *et alii*., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, deuxième édition, Larousse, Paris.

FREI, Henri, 1993, *La grammaire des fautes. Introduction à la linguistique fonctionnelle. Assimilation et différenciation, brièveté et invariabilité, expressivité*, Slatkine Reprints, Genève – Paris.

GRAUR, Alexandru, 1976, *«Capcanele» limbii române*, Editura Ştiinţifică şi Enciclopedică, Bucureşti.

HJELMSLEV, Louis, «Langue et parole», in *Texto!*, décembre 2005, vol. X, n°4.

HOUDEBINE-GRAVAUD, Anne-Marie, 1988, *Langue et imaginaire: le français aujourd'hui*, présentation dans le cadre du salon de Genève.

JOSEPH, John, 2006, «Créativité linguistique, interprétation et contrôle linguistique chez Orwell et Chomsky», in *Texto!*, vol. XI, n°2, disponible en ligne à l'adresse: http://www.revue-texto.net/Inedits/Joseph_Creativite.html (page consultée le 8 Mai 2013).

BDD-A17714 © 2013 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)

LENOBLE, Jacques, BERTEN, André, 1996, *Dire la norme*, deuxième édition, L.G.D.J. – Bruyant, Paris.
MAINGUENEAU, Dominique, 1996, *Aborder la linguistique*, Seuil, Paris.
MARTINET, André, 1974a, *La linguistique synchronique*, 4e édition, Presses Universitaires de France, Vendôme.
MARTINET, André, 1974b, *Le français sans fard*, 2e édition, Presses Universitaires de France, Vendôme.
MIHAIL, Zamfira, OSIAC, Maria, 2006, *Lingvistică generală şi aplicată,* deuxième édition, Editura Fundației Româna de Mâine.
NEVEU, Franck, 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, Paris.
NGALASSO-MWATHA, Musanji (sous la dir. de), 2010, *L'imaginaire linguistique dans les discours littéraire, politiques et médiatiques en Afrique*, Presse Universitaires de Bordeaux, Pessac.
PANDE, Govind Chandra, 1966, «Vie et mort des langues», traduit de l'anglais par Jacques Havet, in Émile Benveniste *et alii*., *Problèmes du langage*, Éditions Gallimard, Paris, pp. 197-214.
RÉMI-GIRAUD, Sylviane, 2007, «Entre tradition logique et norme linguistique», in Gilles Siouffi, Agnès Steuckardt (éds.), *Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*, Peter Lang, Berne, pp.191-212.
SAUSSURE, Ferdinand de, 2011, *Science du langage. De la double essence du langage*, Librairies Droz S.A., Genève.
SAUSSURE, Ferdinand de, 2002, *Écrits de linguistique générale*, Éditions Gallimard, Paris.
SAUSSURE, Ferdinand de, 1995, *Cours de linguistique générale*, quatrième édition, Éditions Payot et Rivages, Paris.
SCHAFF, Adam, 1966, «Langage et réalité», traduit de l'anglais par Marc-André Béra, in Émile Benveniste *et alii*., *Problèmes du langage*, Éditions Gallimard, Paris, pp. 153-175.
VINTILĂ-RĂDULESCU, Ioana, 2002, «Unele inovații ale limbii române contemporane şi ediția a II-a a DOOM-ului», Actes du Colloque *Aspects de la dynamique de la langue roumaine actuelle*, 27-28 novembre 2002, http://ebooks.unibuc.ro/filologie/dindelegan/3.pdf (consultée le 8 Juillet 2013).
VINTILĂ-RĂDULESCU, Ioana, 2005, «Normă şi norme în tradiția filologică românească», in *Philologica Yassyensia*, n° 1-2, pp. 87-98, http://www.philologica-jassyensia.ro/upload/I_Radulescu.pdf (page consultée le 24 Juillet 2013).
YAGUELLO, Marina, 1981, *Alice au pays du langage. Pour comprendre la linguistique*, Éditions du Seuil, Paris.

BDD-A17714 © 2013 Editura Universității din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:51 UTC)